



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Besoin d'un passeport ?

Publié le lundi 21 janvier 2019

VOTRE DEMANDE DE PASSEPORT / CNI

Des titres sécurisés, vos démarches simplifiées.

Votre pré-demande Passeport/CNI

Ses avantages

- 1 Gain de temps : vos données sont déjà saisies lorsque vous vous rendez en mairie,
- 2 Simplification de votre démarche : moins de papier, fiabilisation des données, ...

Les étapes

- 1 Vous entamez votre demande depuis chez vous,
- 2 Vous pouvez la mettre de côté s'il vous manque des pièces à fournir et la reprendre à tout moment,
- 3 Au terme de votre pré-demande, vous obtenez un numéro de pré-demande qu'il faudra conserver,
- 4 Avec ce n° de pré-demande, vous devez vous rendre en mairie pour la prise d'empreintes et pour finaliser votre demande.

Vous pouvez vous rendre dans toute mairie équipée d'un dispositif.

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

N'oubliez pas de vérifier la nécessité d'une prise de rendez-vous.

<https://passeport.ants.gouv.fr/Documents-Mairie/Affiches-pour-diffusion>

MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

04 94 29 12 30

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Météo

Aujourd'hui

Demain



°C
°C

Km/h
%
Km



°C
°C